

## APPELEZ SOLIDARITE PAYSANS

Bon nombre d'exploitations agricoles auvergnates traditionnelles, petites ou grandes ont à faire face à une situation d'urgence. Les crises majeures se succèdent et la fin des quotas laitiers entraîne avec la baisse durable des prix des chutes catastrophiques des revenus.

Reconnue par les pouvoirs publics (agrément de la DDT) et financée par le Conseil Départemental 63, Solidarité Paysans 63 offre depuis plus de 10 ans un accompagnement aux agriculteurs en difficulté.

Solidarite Paysans 63, c'est une équipe de 30 bénévoles issus du monde agricole (des 4 coins du département), deux collaboratrices à plein temps qui interviennent en binôme chez les exploitants en faisant la demande.

SP63 apporte une solution globale, personnalisée, gratuite et en toute confidentialité. Ses principales compétences se situent dans :

- le traitement de la dette par la restructuration des emprunts aux meilleurs taux (dans le cadre du plan de refinancement des exploitations proposé par l'Etat en Octobre 2016). Etalement des dettes court terme auprès des fournisseurs et autres créanciers. Accompagnement aux procédures collectives agricole (règlement amiable, redressement judiciaire) le cas échéant.
- un diagnostic technico-économique et recherche d'améliorations possibles.
- une aide dans les démarches administratives.
- l'orientation vers les organismes sociaux ou de santé si nécessaire.

Sans attendre que la situation devienne trop critique, Solidarité Paysans souhaite intervenir le plus en amont possible pour défendre les agriculteurs et assurer la pérennité des exploitations.

TEL : 04 73 14 14 74 / 04 73 14 36 10 tous les jours.